

Histoire de l'OSE

Les enfants cachés ont la parole

Suzanne Spiler-Szuster

Nous vivions heureux tous les cinq, mon père, ma mère, ma sœur Paulette, 12 ans, moi, 10 ans et mon petit frère Daniel, à peine âgé de 6 mois. Ce petit bébé, arrivé en pleine tourmente, égayait par ses babillages, ses sourires et sa joie de vivre notre vie quotidienne devenue terne et frustrante par le port de l'étoile jaune, tous les interdits imposés aux Juifs et la campagne d'antisémitisme acharnée. Ma sœur avait un jour trouvé dans son cartable, glissé par une fillette de sa classe, un tract représentant un Juif affublé d'un nez immense et crochu, dont le texte immonde dénonçait le Juif comme un rapace dangereux, responsable de tous les maux de la terre et qu'il fallait anéantir.

Pui vint ce jour fatidique, cet événement qui bouleversa toute notre vie et fit tout basculer.

C'était le 26 mars 1943. Nous habitions au 16, de la rue Laghouat, à Paris dans le 18ème arrondissement, un quartier assez pauvre. Vers 7 h 30, on entendit frapper à la porte. Ma sœur et moi venions de nous lever pour aller à l'école et notre mère préparait notre petit déjeuner. Ma mère alla ouvrir et un homme en civil pénétra dans notre appartement. Il venait nous arrêter. Nous devions nous habiller, rassembler quelques affaires, prendre un peu de nourriture et le suivre au commissariat. Il nous indiqua qu'un autre inspecteur s'était rendu directement à l'atelier de mon

père, tailleur, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Ma mère nous prit à part, ma sœur et moi et nous dit de nous sauver immédiatement et d'aller nous réfugier chez une dame habitant la même rue. Ma sœur refusa. Moi, obéissante, je me rendis chez cette voisine. Ma mère m'avait prévenue : « Si on te demande où tu vas, dis que tu vas acheter du pain ». L'inspecteur présent me laissa sortir sans intervenir. J'arrivais donc chez cette femme et quelques instants plus tard ma sœur me rejoignit. Mais cette mère de famille juive, dont le mari avait été déporté, paniqua. Elle avait cinq ou six enfants, dont certains en bas âge et elle craignait pour eux. Elle ne put nous garder. Nous nous retrouvâmes, je ne sais comment, chez une autre dame, non juive, que nous ne connaissions pas, un peu plus bas dans la rue Laghouat. Elle n'avait pas d'enfant et elle accepta de nous garder provisoirement, malgré les risques qu'elle encourait.

Nous apprîmes plus tard que le policier qui avait arrêté mon père à son atelier était revenu plusieurs jours de suite rôder dans la rue, à notre recherche. Il était furieux que nous ayons réussi à nous échapper et il espérait nous rattraper. Je me dois de signaler les comportements diamétralement opposés des deux policiers venus nous arrêter, l'un nous laissant partir, ma sœur et moi, et l'autre, acharné à nous retrouver. Je sus par ailleurs, après la guerre, que ma mère avait demandé à une voisine de prendre mon petit frère, mais que celle-ci avait refusé.

Nous sommes donc restées quelques temps enfermées dans l'appartement de cette dame, évitant de nous approcher des fenêtres, de crainte d'être aperçues de l'extérieur. Cette femme fut très gentille avec nous. Elle nous occupa, nous apprit à repasser les chaussettes et à tricoter. Un soir, à la tombée de la nuit, elle nous emmena voir notre mère et notre petit frère Daniel, à l'hôpital Rothschild (toutes les femmes allaitant leurs bébés étaient transférées à Rothschild). Ce fut une expédition très dangereuse. Cette femme risquait gros en agissant ainsi. Nous longions les murs comme des voleurs, de crainte de nous faire arrêter. La dame tremblait de tous ses membres. Après maints détours pour déjouer toute catastrophe possible, nous arrivâmes à l'hôpital Rothschild où, à l'aide de complicités sans doute, nous nous

trouvâmes dans la salle où séjournèrent ma mère et mon petit frère. Celui-ci était amaigri, pâle, triste et notre mère également. Elle semblait abattue, mais heureuse de nous voir et de nous savoir à l'abri. Elle nous pressa contre son cœur et elle pleura. Elle nous dit qu'elle n'avait plus de lait et qu'elle serait bientôt envoyée à Drancy avec mon petit frère, rejoindre notre père qui s'y trouvait déjà. « Faites bien attention à vous. Obéissez à la dame et toi, Paulette, veille sur ta sœur. On se reverra peut-être bientôt ». Elle nous embrassa très fort en pleurant. C'est la dernière fois que nous la vîmes. Elle fut déportée avec mon petit frère le 31 juillet 1943. Ils arrivèrent à Auschwitz-Birkenau le 5 août et ils furent dirigés directement vers les chambres à gaz.

Mon père resta à Drancy jusqu'au 1^{er} juin 43, puis il fut interné à Orgeval ou Maisons-Laffitte, dans la région parisienne, d'où il s'enfuit le 17 août 1944.

Ma sœur et moi fûmes ensuite envoyées chez une autre personne, une coiffeuse, dans l'appartement de laquelle nous restâmes cloîtrées pendant plusieurs jours. On nous emmena ensuite rue Lamarck, où nous demeurâmes, je suppose, très peu de temps, car mes souvenirs sont assez flous. Puis un organisme, « La Vie au Grand Air pour l'Enfance Malheureuse », nous envoya en Normandie, près de Bourg-Achard, dans l'Eure. Nous échouâmes dans une maison faisant partie d'un hameau, en pleine campagne. Une jeune femme de 27 ans, robuste, rémunérée par « La Vie au Grand Air », nous recueillit. Ce fut, pour ma sœur et moi, le début d'un véritable calvaire qui dura environ quinze mois.

Nous étions à peine nourries, très peu vêtues et couvertes de crevasses et d'engelures, battues et maltraitées. Levées avec le soleil, nous devions exécuter des travaux jusqu'à la tombée de la nuit, souvent des travaux d'hommes. Travaux des champs (sarclages, récoltes des pommes de terre, des haricots, des betteraves blanches, fenaison, etc.). Nous devions scier et fendre à la hache de grandes bûches que nous pouvions à peine soulever et poser à deux sur le chevalet. Nous devions nous occuper des cochons, des vaches, du poulailler, des lapins. Lorsque nous menions paître les vaches dans les prés ou allions cueillir de l'herbe pour les lapins,

c'était pour nous un moment privilégié, car nous nous sentions libres. Il nous fallait aussi, à certaines périodes, cueillir des feuilles d'orties en quantité assez grande pour préparer la pâtée aux canetons. Pour éviter de subir les piqûres d'orties sur nos mains, nous avons découvert de vieilles chaussettes trouées dans le grenier. Lorsqu'elle s'aperçut que nous avions protégé nos mains, la femme se mit en colère et nous imposa la cueillette à mains nues. Celles-ci devinrent tout enflées par les brûlures d'orties. Un jour, nous rendant dans les champs, nous croisâmes une charrette. Le chemin était très étroit et nous dûmes grimper sur le talus pour lui céder le passage. Mon pied gauche glissa et passa sous les roues de la charrette. Il enfla immédiatement. Ne pouvant me déplacer, ni vaquer aux travaux habituels, je fus menée chez le médecin. À la vue de mon pied et sans doute aussi de ma maigreur, le docteur sermonna la femme et la somma de mieux s'occuper de moi. Il lui reprocha ma saleté et la crasse qui recouvrait mes pieds. Il faut dire que c'était l'hiver et que nous étions obligées d'aller nous laver à la mare où les vaches buvaient, les canards pataugeaient et les grenouilles s'ébattaient. Une couche de glace recouvrait la mare et nous devions la briser avec de grosses pierres. Autant dire que la toilette était rapide, voire inexistante. Pour accéder à ce côté de la mare, il fallait descendre une petite pente accidentée. On ne pouvait pas nous voir, en contrebas, depuis les fenêtres de la maison. D'où notre toilette très sommaire.

À notre retour à la maison, notre gardienne se mit dans une colère folle. Elle arracha nos vêtements (ce qui fut vite fait, car nous étions peu couvertes), attrapa une brosse de chiendent au poil raide servant à nettoyer les cochons, une bouteille de Crésyl et un seau d'eau froide, et nous traîna toutes nues au milieu de la cour, par un froid glacial. « Ah ! Vous ne vous lavez pas ! Eh bien ! Je vais vous laver, moi ! » Et elle se mit à nous froter rageusement tout le corps avec la brosse. Elle était hystérique. Nous étions en sang, le Crésyl nous brûlait, nous hurlions de douleur, et elle continuait, s'acharnant sur nous.

Très peu nourries (toute la nourriture était sous clé, inaccessible), nous essayions de nous débrouiller comme nous pouvions. En cachette, nous montions au grenier et chapardions une poignée de blé, dont nous mâchions les grains longtemps, jusqu'à ce qu'ils se transforment en une sorte de pâte que nous mastiquions comme

du chewing-gum. Nous cueillions des baies sauvages ou des pommes vertes, à peine formées. Nous avions toujours faim. Lorsque nous étions seules, ce qui était très rare, nous écrémions avec nos doigts, subrepticement, le lait contenu dans des terrines en grès dans lesquelles fermentait le caillé destiné aux cochons et à partir desquelles elle recueillait la crème pour confectionner le beurre.

Un jour, ma sœur, qui était un peu sourde, se croyant seule et n'ayant pas entendu notre gardienne arriver, se fit prendre en train d'écrémer le lait avec ses doigts. La femme, hurlant, se mit à la frapper, la battant à tour de bras avec tant de rage que ma sœur s'écroula par terre, évanouie. Nous devions faire cuire des pommes de terre pour les cochons dans de grands chaudrons, dehors, sur un grand feu. Mais nous étions tellement surveillées lors de ces corvées que pas une fois nous n'avons pu dérober une seule pomme de terre. Nous enviions les cochons qui étaient bien nourris, eux. Nous étions si menacées par les repréailles de cette méchante femme que nous n'osions risquer les coups qui s'ensuivraient. Un certain soir, n'en pouvant plus, ma sœur et moi discussions dans notre lit sur les moyens d'envoyer une lettre à une voisine de Paris et lui faire connaître notre calvaire. Je suppose que notre gardienne dut entendre notre conversation, car elle bondit comme une furie dans notre chambre nous menaçant, en cas de plainte, de nous dénoncer aux Allemands et de nous faire déporter comme nos parents.

« La Vie au Grand Air » avait délégué un homme pour venir nous rendre visite. Ce qui fut fait. Celui-ci regagna Paris avec un filet rempli de victuailles (œufs, beurre, charcuterie) et il resta bouche cousue sur l'état dans lequel il nous avait trouvées.

Le 8 août 44 (j'avais 11 ans et demi) restera pour moi un jour tristement mémorable. Nous avions, ma sœur et moi, deux tâches à remplir : scier et fendre un lot de bois et couper une série de ficelles pour aller glaner le lendemain et lier les gerbes de blé. Après une courte dispute concernant la répartition des tâches, ma sœur se chargea de la corvée de bois et moi de la coupe des ficelles. Nous avions tous un canif personnel. Le mien était très pointu et mal aiguisé. Je devais donc insister avec le canif, car il coupait très mal et la ficelle ne cédait pas facilement. Soudain,

la ficelle s'est rompue en plein effort et la pointe de la lame a pénétré dans mon œil droit.

Immédiatement, ma vue s'est brouillée et un liquide a coulé sur ma joue. Je ne ressentais aucune douleur, seulement des picotements très vifs. Mais je fus prise de panique et hurlai de terreur. Ma sœur, entendant mes cris, accourut immédiatement. Se rendant compte du danger, elle devint blême et à l'arrivée de notre gardienne, la pria de m'emmener immédiatement chez le médecin. Celle-ci refusa, alléguant que « ça n'était rien ». Mais ma sœur insista et elle reçut une volée de coups. Alors elle se mit à genoux et la supplia éperdument. La femme, excédée par tant d'insistance, attrapa ma sœur et la frappa à tour de bras, encore et encore, jusqu'à ce que ma sœur s'évanouisse.

Trois jours plus tard, sur l'insistance tout à fait menaçante d'une voisine, la femme se décida enfin à agir. Le 11 août, je fus conduite à la clinique de Pont-Audemer, où l'on procéda à l'énucléation de mon œil droit qui s'était complètement vidé. Après l'intervention chirurgicale, la douleur devint intense. Les infirmières furent très affectueuses et chaleureuses avec moi. Elles me chouchoutèrent à qui mieux-mieux. J'étais stupéfaite de voir que quelqu'un pût être aussi gentil avec moi. J'avais perdu l'habitude de véritables relations humaines. Dans mon malheur, je reçus une bouffée d'amour.

Peu de temps après mon accident, nous faisons paître les vaches dans les prés. Nous voyons apparaître au loin un monsieur qui soudain s'arrête et nous observe. Il reste ainsi longtemps, sans bouger, nous regardant, sans oser s'approcher. Ma sœur et moi sommes intriguées par cet homme. Ma sœur me dit : « Tu ne trouves pas qu'il ressemble à Papa ? » J'hésite, car mon père était beaucoup plus gros. Mais l'écho du mot « papa » parvint à l'oreille du monsieur. Il s'approcha de nous puis s'élança vers nous. C'était notre père. Il ne nous avait d'abord pas reconnues, tant nous étions maigres. Maintenant, il nous serrait très fort contre lui et nous embrassait. Puis, voyant le mouchoir qui recouvrait mon œil, il le souleva. À la vue de cette cavité creuse, il s'effondra par terre et sanglota un long moment. Prenant subitement une décision, il nous emmena immédiatement chez le médecin du

bourg. Celui-ci, scandalisé et épouvanté à la vue de notre état squelettique, nous ausculta. Il affirma à notre père que nous n'aurions pu survivre longtemps encore dans de telles conditions. Notre état de faiblesse était extrême. Il fallait nous réalimenter lentement, progressivement, car nos organismes ne pourraient supporter sans dégâts une nourriture normale. Notre père, qui n'avait ni logement ni travail, nous plaça en pension chez une dame, avec ordonnance détaillée du médecin. En l'espace de trois mois, ma sœur reprit 13 et moi 12 kilos. Nous n'avions que 13 ans et demi et 11 ans et demi.

Puis nous rejoignîmes d'autres enfants juifs, fils et filles de déportés au château de Corbeville, près d'Orsay. Nous y restâmes quelques mois, très heureux, encadrés par deux jeunes monitrices gaies et dévouées, Marcelle et Rachel. Mais je garde surtout un grand souvenir, tendre et ému, de la directrice, Louba Pludermacher, une femme superbe, énergique, dont la tâche était ingrate, mais qui fit preuve d'une grande générosité et d'un grand amour des enfants.

Après la guerre, mon père intenta un procès à cette femme cruelle qui nous fit tant souffrir. Elle fut condamnée à six mois de prison. En 1951, ma sœur Paulette, brillante étudiante, qui venait de réussir son concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Fontenay (elle voulait devenir professeur de philosophie) fut atteinte de schizophrénie. Elle avait 20 ans. Et depuis cette époque, elle se trouve toujours en établissement psychiatrique.

Voici résumé le parcours parmi, hélas, tant d'autres, d'une famille qui eut le malheur d'être juive, pendant la Seconde Guerre mondiale. Il me fallut plusieurs décennies avant de réaliser et d'accepter la mort de ma mère et de mon petit frère. J'ai très longtemps cru qu'ils réapparaîtraient un jour dans ma vie, comme par miracle. Il est très difficile d'admettre la disparition d'êtres chers dans de telles conditions. Je n'en ai accepté la réalité que le jour où je vis leurs noms inscrits dans la liste du « Mémorial des déportés juifs de France » édité par Serge Klarsfeld. Ce fut alors pour moi la matérialisation de la certitude de leur mort.